

4ÈME ÉDITION

# CHALLENGE INTER ENTREPRISES

VENDREDI 13 JUIN 2025 | À 13H00



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### CHALLENGE INTER-ENTREPRISES 2025 Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

NOM DE L'ENTREPRISE :  
NOM DU CAPITAINE :

NOM	PRENOM	DROIT D'IMAGE (SIGNATURE)
<b>REMPLOCANTS</b>		

Chaque participant atteste être en bonne condition physique pour participer aux épreuves.

4ÈME ÉDITION

# CHALLENGE INTER ENTREPRISES

VENDREDI 13 JUIN 2025 | À 13H00



## RÈGLEMENT

Pour cette quatrième édition, le service Développement économique et attractivité territoriale et le service Parc de Loisirs du Plan d'eau de la Riaille, de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, ont coconstruit un programme mêlant des épreuves physiques et cérébrales. Les activités se dérouleront au Parc de Loisirs du Plan d'eau de la Riaille. Il est vivement conseillé aux participants de porter des tenues adéquates et de prévoir une tenue de rechange (épreuves dans la boue).

**La parité hommes-femmes au sein des équipes est vivement encouragée et donnera lieu à une bonification de points.**

L'entreprise ..... S'engage à disposer des assurances nécessaires et à couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée du fait de ses activités, notamment suite à des dommages corporels, matériels ou immatériels causés par des tiers.

L'entreprise ..... S'engage à **limiter la participation aux 8 à 10 personnes inscrites ci-dessus, sous peine de se voir attribuer des points de pénalité.**

En cas de vol ou de perte d'objets de valeur (bijoux, chèque, argent, carte bleue, etc...), la responsabilité de la CCPAL ne pourra en aucun cas être recherchée.

Le cas échéant, en début ou à l'issue de la manifestation, le bénéficiaire devra prévenir la CCPAL de toute dégradation / détérioration, sous peine d'être tenu responsable.

L'entreprise ..... Dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident survenant durant l'événement.

La CCPAL se réserve le droit d'utiliser les photos pour la promotion et la communication de la manifestation, sauf refus express du participant.

Fait à,

Le,

Signature du représentant légal de l'entreprise